

## Nichoirs à Martinets ENCASTRABLE dans ITE Référence : NIDHIR1 -AO



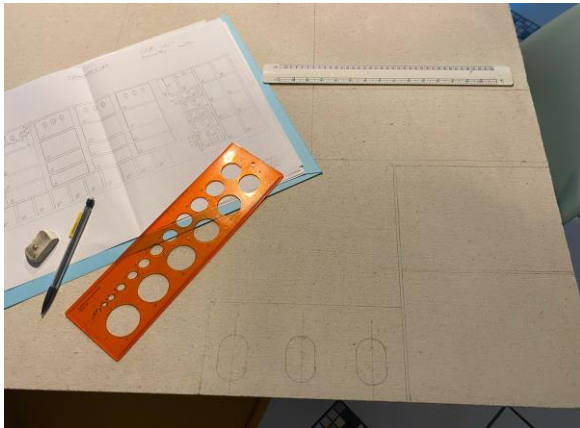
### Description

- **Matériau** : Parois de 12,5mm en Ciment Portland et adjuvants de marque AQUAPANEL® Outdoor, armées d'un treillis en fibre de verre sur ses deux faces.
- **Chambre d'incubation** : L 29 x H 13,5 x P 11,5 cm
- **Dimensions extérieures** : L 31,5 x H 16 x P 14 cm
- **Poids** : 3,2 kg environ.

Ce type de nichoir à martinet est utilisé avec succès depuis plus de 30 ans dans toute l'Europe.

Le nichoir NIDHIR1-AO associe résistance et légèreté grâce au matériau utilisé (AQUAPANEL® Outdoor) constitué d'une âme en ciment portland et d'agrégats, armées sur ses deux faces d'un treillis de fibre de verre.

Les parois des nichoirs NIDHIR1-AO fabriquées en AQUAPANEL® Outdoor constituent un support d'enduit incombustible, solide et extrêmement résistant aux intempéries.



La largeur de ces nichoirs a été conçue en 140mm d'épaisseur afin d'être fixés directement sur la maçonnerie (béton, parpaings...) et d'être idéalement intégrés dans l'épaisseur de l'isolant (Ex : Laine minérale de 140mm = R de 4) lors de la mise en œuvre de système d'isolation thermique par l'extérieur.



### **Caractéristiques :**

Les nichoirs NIDHIR1-AO sont conçues en Aquapanel® Outdoor qui bénéficie :

- D'un Agrément Technique Européen ETA-07/0173,
- D'une certification pour l'écoconstruction selon les critères de l'institut Rosenheim conformément au rapport N° 3006-214

Dans le cadre de l'Agrément Technique Européen ETA-07/0173, les systèmes d'enduits compatibles sont :



Les parois réalisées en Aquapanel® Outdoor bénéficie du classement en réaction au feu selon la norme EN 13501-1 : A1, Incombustible

Les parois des nichoirs NIDHIR ont une conductibilité thermique (Th)  $\lambda = 0.35$ .

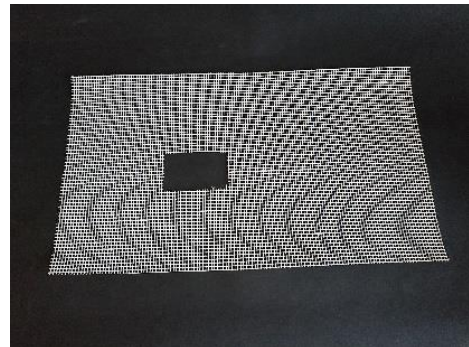
Le coefficient de résistance à la vapeur d'eau est  $\mu = 66$

Le nichoir peut être encastré directement dans un mur sans équerres de fixation.

### Accessoires fournis avec le nichoir NIDHIR1 -AO :

#### Un mouchoir

- Matière : Armature fibre de verre
- Dimension : 310mm x 550mm
- Maille : 3,5 mm x 3,8 mm
- Type R131 A101 C+
- Classement TRaME : 3.1.2.2



#### Deux équerres

- Produit conforme aux cahiers 3316 et 3194 du CSTB (Rapport d'essai n°CLC 15 – 26057061)
- Matière : Acier galvanisé de 2,5 mm d'épaisseur
- Galvanisation à chaud avec dépôt de zinc de 350 g/m<sup>2</sup> (2 faces) d'environ 25  $\mu$ m. (Protection anti-corrosion pour les atmosphères extérieures protégées et ventilées)



### **Installation :**

La hauteur minimale doit s'élever de 6 à 7 m entre le sol ou une saillie de bâtiment et le trou d'envol. Il est cependant possible de les suspendre à une hauteur plus élevée.



Il est recommandé de le fixer directement sous une avancée de toit.

Le trou d'envol du nichoir ne doit pas se trouver au-dessus d'une avancée, d'une partie d'un toit, d'un tuyau etc. car les martinets rejoignent leur nid sans diminuer leur vitesse. Il doit donc toujours être bien dégagé vers le bas et toujours abordable.

Il est recommandé d'installer plusieurs nichoirs car cela favorise la formation de colonies. Les nichoirs des martinets n'ont pas besoin d'avoir un espace entre eux, ils peuvent donc être fixés directement les uns à côté des autres.

### **Lieux appropriés :**

Sur des façades ou sous des toits de bâtiments de toutes sortes, par exemple immeuble d'habitation, bâtiments industriels, églises, murs, mais aussi sur les parois rocheuses. Les nichoirs peuvent également être encastrés dans le mur ou dans l'isolation thermique.



### **Nettoyage et contrôle :**

En règle générale, le nichoir à martinet ne nécessite pas de nettoyage. Le martinet construit toujours son nid dans le coin le plus sombre du nichoir et loin du trou d'envol.

### **Conditionnement :**

Les nichoirs NIDHIIR1-AO sont livrés dans des cartons d'emballages individuels, marketés et pourvus d'une poignée de transport très pratique.



### **Généralités sur le martinet (Apus apus) :**

Les martinets se sont extraordinairement bien adaptés à la vie dans l'espace. Ils sont connus et appréciés lorsqu'ils chassent en groupe des insectes volants les soirs d'été dans la ville. Les martinets ne sont présents dans toute l'Europe que pendant quatre mois en été.

Ils couvent normalement jusqu'à 1 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Puis ils passent l'hiver en Afrique du Sud, au cap de Bonne-Espérance, par exemple, en tout cas toujours au sud du Sahara.

Dès qu'un couple a accepté un lieu de nidification, il le réutilise pendant de nombreuses années. Enlever ces nids constitue une grande menace pour les martinets s'ils ne retrouvent plus leur place habituelle lorsqu'ils reviennent. Comme les martinets sont des oiseaux très sociables qui peuvent former des colonies plus ou moins grandes, il est conseillé d'installer plusieurs nichoirs au même endroit. Un couple de martinet occupe en principe un nichoir pour une nichée annuelle.

La survie du martinet est menacée dans nos villes et nos villages. Cette espèce niche dans des cavités de différents édifices. Ces lieux sont souvent détruits, bloqués ou en tous cas rendus inhabitables pendant les réhabilitations des bâtiments et dans les nouvelles constructions. Il est possible d'y remédier avec succès en proposant des abris artificiels de type NIDHIR.

### **Favoriser les martinets noirs à l'aide de nichoirs**

Le martinet s'installe volontiers dans des nichoirs disposés à proximité immédiate de sites de reproduction existants. Comme l'espèce est très fidèle à son lieu de nidification, il peut se passer quelques années avant que les nichoirs ne soient occupés. Il faut donc laisser ceux-ci installés, même s'ils peuvent être colonisés dans l'intervalle par des moineaux ou des étourneaux. Si les martinets ont décidé de s'installer, ils seront capables de déloger les autres oiseaux. Lors de nouvelles constructions, il est parfaitement possible d'intégrer directement des nichoirs en pierre.

Vous pouvez peindre l'abri de la même couleur que la façade sur laquelle il est accroché. Veuillez dans ce cas à n'utiliser que des peintures pour façade portant la mention « thermoactive ».